

Aidez à protéger les pêches de l'Ontario

L'Ontario a de nouvelles zones de gestion des appâts (ZGA) pour aider à protéger nos lacs et rivières contre les espèces envahissantes nuisibles et les maladies.



Utilisez du poisson-appât ou des sangsues de la zone où vous pêchez. Vous pouvez les partager lorsque vous pêchez avec d'autres.



Vous pêchez dans votre ZGA? Récoltez ou achetez votre poisson-appât ou vos sangsues.



Vous pêchez en dehors de votre ZGA de résidence? Achetez sur place votre poisson-appât ou vos sangsues. Ayez en main un reçu lisible, éliminez l'appât inutilisé selon les règles et dans les deux semaines suivant l'achat.



Ne transportez pas de poisson-appât ou de sangsues entre les zones.

Renseignements : [Ontario.ca/appats](https://ontario.ca/appats)

